

# ASP Prévention

Bulletin d'information de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement

Vol 11, n°2 • Décembre 2012



*Joyeuses fêtes !*

*Au nom des membres du conseil d'administration de l'ASPHME, ainsi qu'au nom du personnel, je vous souhaite une bonne et heureuse année. Que l'année 2013 vous apporte santé, sécurité, bonheur et prospérité.*

*Alain Plourde, directeur général*



## Vous avez déjà entendu parler du **SGH** ?

**Sans doute, avez-vous déjà entendu parler du Système de gestion harmonisé (SGH), une initiative de l'ONU visant à offrir un cadre de référence commun à tous les pays pour la classification et l'étiquetage des produits dangereux. Comme bien d'autres pays qui l'ont déjà fait avant lui (les États-Unis depuis mars 2012 et l'Europe avant ça), le Canada a annoncé son intention de modifier ses lois et règlements pour rendre le SIMDUT davantage cohérent avec ce qui se pratique ailleurs dans le monde. Toutefois, le calendrier de réalisation reste encore un peu flou.**

Certains changements à la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses sont prévus dans le projet de loi C-45 sur l'emploi et la croissance qui a été déposé en octobre à la Chambre des communes par le gouvernement Harper. Ces premiers changements sont d'ordre davantage administratifs que de contenu. On y verra plus clair quand les modifications au Règlement sur l'information concernant les produits contrôlés (provincial) seront connues. Pour l'instant, on parle d'une entrée en vigueur pour l'été 2015 et la durée et le moment de la période de transition (au cours de laquelle on verra s'implanter les nouvelles fiches de données de sécurité à 16 sections et apparaître les nouvelles étiquettes) sont encore inconnus.

Santé Canada a déjà autorisé la nouvelle fiche de données de sécurité (FDS) à 16 sections,

puisqu'elle contient à peu de choses près les mêmes informations que la fiche signalétique en usage jusqu'ici. Pour ce qui est des étiquettes, le SIMDUT tel qu'on le connaît reste en vigueur, avec ses pictogrammes dans un cercle, malgré que l'on voit apparaître de plus en plus, sur le terrain, des étiquettes avec les nouveaux pictogrammes du SGH dans un triangle.

Et il faudra bientôt commencer à penser à former tout le monde à ce nouveau système. C'est pourquoi l'ASPHME a déjà commencé à réfléchir à la question, s'associant pour l'occasion à des collègues d'autres ASP qui auront aussi à surmonter ce défi. Nous comptons bien être prêts à répondre aux nouveaux besoins de formation avec des produits adaptés et performants. Nous vous tiendrons au courant.

2271, boul. Fernand-Lafontaine,  
bureau 301, Longueuil (Québec) J4G 2R7  
Tél. : 450 442-7763 Téléc. : 450 442-2332

979, av. de Bourgogne,  
bureau 570, Québec (Québec) G1W 2L4  
Tél. : 418 652-7682 Téléc. : 418 652-9348

ISSN 1925-7309 ASPrévention (version imprimée)  
ISSN 1925-7317 ASPrévention (PDF)

www.asphme.org

**FORMATION  
printemps  
2013**

SESSIONS PUBLIQUES

	Le cariste et la prévention des accidents du travail Formation théorique	Le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail SIMDUT	Le gréage et les appareils de levage Formation théorique	L'utilisation sécuritaire des plates- formes élévatrices
<b>Beauce</b>	7 février	27 mars	27 février	22 mai
<b>Drummondville</b>	27 février 24 avril 13 juin	27 février 13 juin	30 janvier 27 mars	29 mai
<b>Estrie</b>	8 janvier 5 mars 7 mai	5 février 2 avril 4 juin	5 février 2 avril 4 juin	8 janvier 5 mars 7 mai
<b>Haut-Richelieu</b>	27 février	1 mai		27 février
<b>Lanaudière</b>	27 février	19 juin		24 avril
<b>Laval et Laurentides</b>	28 février 16 mai	24 avril	21 février 2 mai	24 avril
<b>Mauricie- Bois-Francis</b>	12 mars 17 mai	9 mai	22 février 23 mai	9 mai
<b>Montréal</b>	24 janvier 21 mars 23 mai	24 janvier 21 mars 23 mai	21 février 18 avril 20 juin	21 février 18 avril 20 juin
<b>Montréal-Est</b>	24 janvier 21 mars 23 mai	24 janvier 21 mars 23 mai	21 février 18 avril 20 juin	21 février 18 avril 20 juin
<b>Montréal-Ouest</b>	31 janvier 14 mars 9 mai	14 février 6 juin	7 février 16 mai	11 avril
<b>Québec</b>	6 février 16 mai	3 avril	6 mars 5 juin	30 janvier 29 mai
<b>Saguenay- Lac-Saint-Jean</b>	21 février 23 mai	11 avril	21 mars 6 juin	24 janvier 13 juin
<b>Yamaska</b>	23 janvier 22 mai	23 janvier 20 mars 22 mai	20 février 24 avril 19 juin	20 mars



Le Cariste  
et la prévention  
des accidents  
du travail



Gréage et  
appareils  
de levage



VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE EN LIGNE AU WWW.ASPHME.ORG

**FORMATIONS  
GRATUITES**

POUR LE SECTEUR

	Lois et Règlements en SST	La sécurité en soudage et en soudage
<b>Haut-Richelieu</b>	1 <sup>er</sup> mai	
<b>Montréal</b>		15 mai
<b>Montréal-Est</b>		15 mai



TOUS LES  
DÉTAILS SUR  
ASPHEME.ORG

## CONFÉRENCES PRINTEMPS 2013

GRATUITES  
POUR LE  
SECTEUR

### LES RÉPERCUSSIONS D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL

M. JONATHAN PLANTE

Aujourd'hui paraplégique suite à une chute de 15 pieds sur un chantier, Jonathan Plante, 31 ans, nous fait découvrir les répercussions d'un accident du travail, à la fois pour la victime et pour ses proches. La conférence vise à faire réaliser l'importance de la prévention et à amorcer une réflexion chez le participant, quant à son rôle en matière de santé et sécurité du travail, au sein de son organisation.

**Pour les régions suivantes :**  
Laval et les Laurentides,  
Mauricie/Bois-Francis, Estrie

### DÉVELOPPER OU «DÉPOUSSIÉRER» VOTRE PROGRAMME DE PRÉVENTION!

M. NICOLAS BOUCHARD

La CSST conseille que le programme de prévention soit constitué de plans d'action afin d'éliminer ou de maîtriser les dangers en milieu de travail. Qu'en est-il exactement? Que doit contenir ce programme? Cette conférence vous permettra, par le biais d'exemples concrets, de découvrir en quoi cet outil de gestion constitue une opportunité de leadership et de performance en SST pour votre organisation.

**Pour les régions suivantes :**  
Québec, Saguenay Lac-St-Jean, Beauce

### DRESSER OU ÉDUIQUER? POUR UNE APPROCHE PLUS HUMANISTE EN SST

MME RENÉE COSSETTE

L'approche traditionnelle en matière de santé et de sécurité du travail (SST) fait appel à l'obéissance, c'est-à-dire qu'elle consiste à faire respecter la norme par des moyens coercitifs ou punitifs. La conférence propose une approche humaniste complémentaire qui donne un sens à la conformité et qui encourage la collaboration. Pour démontrer l'efficacité de cette approche, elle expliquera comment une usine dont la gestion de la SST laissait à désirer a réussi, en 18 mois à peine, à réduire de 92% le nombre des accidents du travail.

**Pour les régions suivantes :**  
Haut-Richelieu, Drummondville, Yamaska,  
Montréal, Montréal Est, Montréal Ouest